

# Gérer le quotidien RH d'une entreprise : la CCN du bâtiment et les bases du droit du travail

## Objectifs

Compétences visées : Gérer le quotidien RH d'une entreprise la CCN du Bâtiment et les bases du droit du travail

### Public Visé

Assistants, Responsables d'agence, franchisé

### Pré Requis

- Aucun
- Toute personne ayant des missions en lien avec la gestion RH d'une agence

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation les stagiaires seront en capacité de :

- Comprendre comment fonctionne une CCN
- Identifier pourquoi et comment mettre en application la CCN du Bâtiment dans le quotidien d'une agence
- Faire le lien avec le contrat de travail
- Chercher les informations pertinentes en lien avec les éléments qui rythment le quotidien d'une agence (Classification, petits déplacements, intempéries, heures supplémentaires, grille de salaire)

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Présentation PPT
- Supports pédagogiques en ligne sur plateforme Form'toit
- Cas pratiques
- Echange de pratiques, questionnements
- Accès aux contenus/ supports pédagogiques sur plateforme en ligne
- Système de visioconférence synchrone en 2 demi-journées

## Parcours pédagogique

1. Les conventions collectives du Bâtiment :
  - Les éléments constitutifs d'une convention collective
  - Les conventions applicables dans mon entreprise
2. Application des éléments de rémunération : Les grilles de salaires et de petits déplacements
3. La notion de temps de travail effectif : La durée du temps de travail effectif
4. Les heures supplémentaires :
  - Définition
  - Calcul
  - Le contingent autorisé
  - Le décompte mensuel et annuel
  - Le dépassement du contingent annuel
5. Les indemnités de trajet, de transport, de repas
  - Les petits déplacements prévus à la convention collective des ouvriers du Bâtiment
  - Les grands déplacements, les règles de la convention et celles du légal
6. Les règles des congés payés appliquées par la caisse de congés payés
7. Le mécanisme des intempéries, déclarer des heures en intempéries
8. Le recours à l'activité partielle

Délai d'accès : 3 semaines

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expert juridique RH

## Méthodes et modalités d'évaluation

- Test de connaissances en ligne en fin de formation
- Enquête de satisfaction

## Modalités d'Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour toute demande spécifique nécessitant une adaptation de la prestation (Réfèrent Handicap - tgiroux@attila.fr)



## Durée

**7.00** Heures

**1** Jour



**Contactez-nous !**

**Caroline SACHOT**  
**COORDINATRICE FORMATION**

**Tél. : 0238963690**  
**Mail : formation@attila.fr**

**Institut de Développement Des Entrepreneurs - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 84 69 18038 69**

Institut de Développement Des Entrepreneurs - 5 Avenue Louis Bleriot - 69680 Chassieu  
Tél. : 02 38 96 36 90 - Fax : - - Site internet : <http://www.attila-formation.fr/> - e-mail : [formation@attila.fr](mailto:formation@attila.fr)  
S.A.S au capital de 1 000 Euros - N° Siret : 89 324 173 700 012 - N° TVA Intra. : FR22893241737 - Code NAF : 8559A  
Déclaration d'activité enregistrée sous le N°84 69 18038 69. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.